

Du 10 au 14 septembre, collecte des emballages vides de produits phytosanitaires



Rappel sur l'organisation de l'opération




Les agriculteurs sont conviés à ramener gratuitement leurs bidons et emballages vides de produits phytosanitaires auprès de leurs fournisseurs du **10 au 14 septembre** (cf. carte).

Les coopératives et négoce ouvrent leurs portes et stockent les em-

ballages dans des sacs corzani en attendant que le transporteur vienne les récupérer.

Le financement est en grande partie assuré par les firmes produisant les produits phytosanitaires et par des fonds public.

Quels emballages peut-on ramener ?

Types d'emballages collectés		
		
Bidons en plastique rigide de contenance inférieure ou égale à 25L	Fûts en plastique ou en métal de plus de contenance comprise entre 25 et 300 L	Sacs et boîtes en papier, carton, plastique... de contenance inférieure ou égale à 25 kg
Consignes à respecter		
<ul style="list-style-type: none"> > Bidons rincés 3 fois, vidés et égouttés. > Les bouchons doivent être mis à part dans un sac plastique spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> > Fûts fermés et en bon état. > Pas de trace de produit à l'extérieur. > Etiquette d'origine. 	<ul style="list-style-type: none"> > Boîtes et sacs vidés et pliés. > Rangés dans des saches transparentes (ne pas mélanger avec les bidons rigides).

accepté

- Les bidons vidés, rincés, égouttés
- Les sacs de bidons propres



Des emballages rincés et égouttés :

- une manipulation plus sûre pour les opérateurs
- un stockage et un transport facilités
- un recyclage possible pour une deuxième vie des produits

acceptable après contrôle

- Les sacs salis par de la terre
- Les sacs avec de la condensation sur les parois
- Les sacs avec un peu d'eau claire au fond
- Les sacs aux parois abîmées (sans écoulement de jus)



refusé

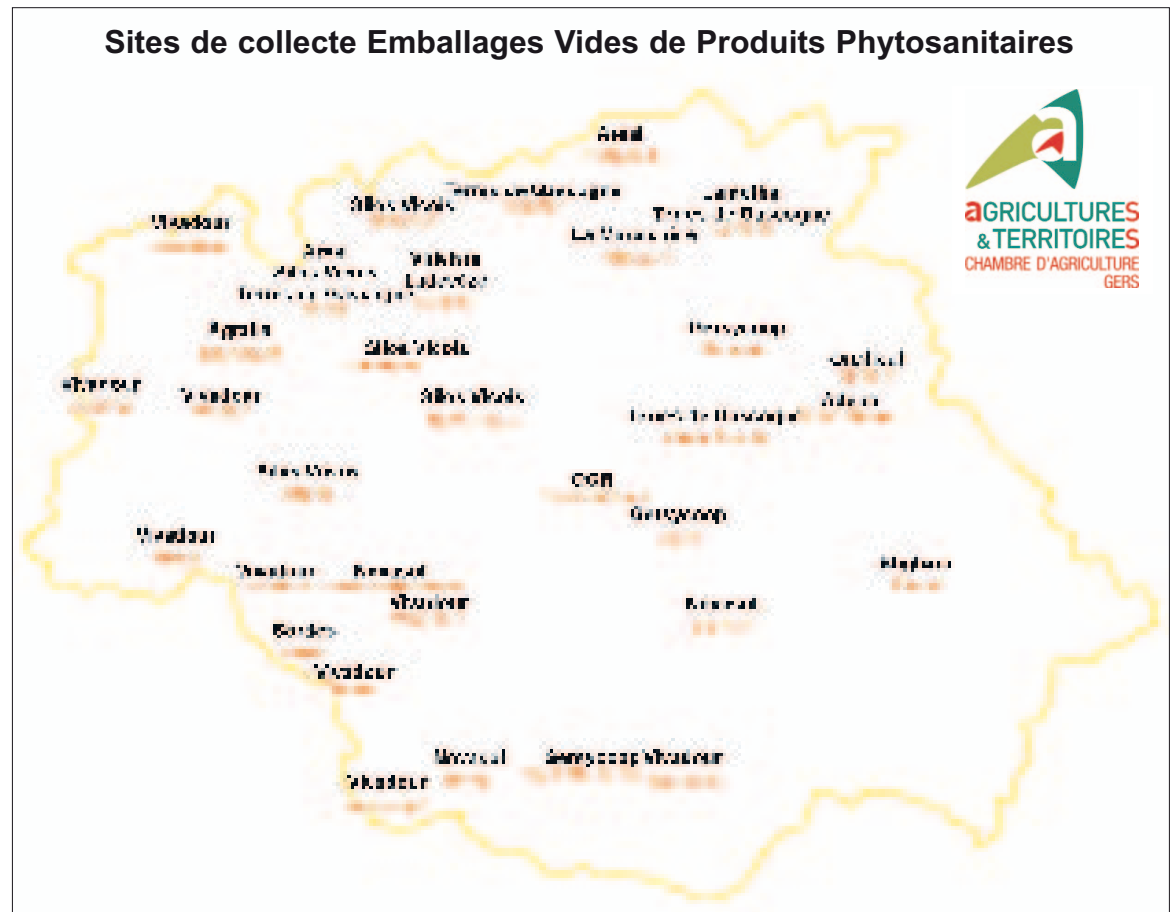
- Les bidons et sacs contenant des traces de souillures de produits phytosanitaires sur les parois ou un jus coloré au fond
- Les sacs déchirés d'où s'écoulent des jus



Le devenir des bidons

Lorsque vous amenez des bidons propres et bien égouttés, vos bidons rentrent dans une filière de recyclage, sinon ils sont éliminés dans une usine de traitement de déchets dangereux.

Il est important de bien rincer ses bidons pour qu'ils aient une deuxième vie.



Les collectes 2012

Seront organisées cette année :

- Une collecte de PVC en octobre
- Une collecte de polyéthylène en octobre
- Une collecte de produits phytosanitaires non utilisables en décembre

Les dates définitives vous seront communiqués ultérieurement